

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Réunion Ordinaire du 1^{er} JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq premier du mois de juillet à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle des fêtes d'Irais, sous la présidence de M. Pascal BIRONNEAU, 1^{er} Vice-Président de la CCAVT.

Date de la convocation : 25 juin 2025

18 présents + 2 pouvoirs (21 votes sur 28) :
Quorum atteint (15)

Membres titulaires présents :

- ✓ Commune d'Airvault : Lucette ROCHER, Mattieu MANCEAU, Jacky JOZEAU, Viviane CHABAUTY, Maryse CHARRIER, Frédéric PARTHENAY
- ✓ Commune d'Assais-les-Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Jean-Louis RIDOUARD
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou :
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Micheline REAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL

4 pouvoirs :

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Mattieu MANCEAU,
- ✓ Frédérique DAMBRINE a donné pouvoir à Maryse CHARRIER.

Absents/Excusés : Olivier FOUILLET, Dominique GUILBOT, Frédérique DAMBRINE, Huguette ROUSSEAU, Sylvie NOBLET-HORTET, Françoise RICHARD, Jacques ROY, Fabrice DURAND, Mathias DIXNEUF, Sébastien FAURE.

Maryse BARIGAULT a été élue secrétaire de séance

=====

ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES
Avenants marché de travaux pour la réhabilitation de la piscine d'Airvault

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu le code de la commande publique ;
- Vu la délibération 2023-089 du 19 décembre 2023 attribuant les marchés de travaux pour la réhabilitation de la piscine communautaire d'Airvault ;
- Vu la délibération 2024-049 du 2 juillet 2024 acceptant les avenants des lots 5 et 7 (avenant 1) ;
- Vu la délibération 2024-090 du 19 décembre 2024 acceptant les avenants du lot 5 (avenant 2) et des lots 8-9-10-16 (avenant 1) ;
- Vu la délibération 2025-008 du 19 février 2025 acceptant les avenants des lots 6 et 11 (avenant 1) ;
- Vu la délibération 2025-028 du 2 avril 2025 acceptant les avenants des lots 2 et 3 (avenant 1) et des lots 8 et 10 (avenant 2) ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, **DECIDE**, à l'unanimité des membres présents et représentés :

➤ D'accepter les avenants suivants :

Lot/Entreprise	N° Avenant	Montant initial du marché	Montant des avenants précédents	Montant de l'avenant concerné	Montant final du marché
Lot 2 - VRD COLAS	2	214 512,81€HT	+ 29 874,43 € HT Enrobé/clôture/ engazonnement	-390 € HT Suppression rack à vélo	243 997,69 €HT
Lot 8 – Serrurerie STECO Industrie	3	200 469,96€HT	-10 375,00€HT Suppression ventilation lot7 -19 476,20 € HT réduction garde- corps et support coffrets	-5 265,00 € HT Suppression échelon	165 353,76 €HT
Lot 16 – Traitement eau – aire de jeux AQUA-TECH	2	399 930,00€HT	-23 864,00€HT Adaptation jeux et plomberie	+5 167,90 € HT Echelle bâche écrêtage +sécurité trop plein pompe	381 233,90€HT

➤ D'autoriser Le Président ou son représentant à signer les documents en lien avec ces avenants.

Fait et délibéré, à Airvault, le 2 juillet 2025
Et ont signé Le 1^{er} Vice-Président et la Secrétaire

La Secrétaire de séance,
Maryse BARIGAULT,

Le 1^{er} Vice-Président,
Pascal BIRONNEAU,

M. Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire
adressé au Tribunal Administratif de Poitiers, 15 rue Blossac, 86000 Poitiers
mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat

079-200041416-20250711-10-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11-07-2025

Publication le : 11-07-2025

Pour copie conforme,
Le Président,
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET
33 Place des Promenades
79600 AIRVAULT
Tél. 05 49 64 93 48